

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire du Café associatif de Rhuys « Ty Poul »

Mercredi 18 septembre 2019 à 18h précises

Salle Bouillard (Immeuble Poulmenac'h face Ty Poul)

Pensez à vous munir de votre carte d'adhérent

Vous pouvez renouveler vos adhésions dès maintenant directement au Ty Poul ou par courrier au siège social Ty Poul, 14 rue de la petite mer, Sarzeau-Bénance 56370 (gain de temps à l'accueil le jour de l'AG)

- **Ordre du jour / Approbation**
- **Rapport d'activité 2018-2019 (vote *)**
- **Perspectives 2019-2020 (vote*)**
- **Rapport financier (vote*)**
- **Budget prévisionnel (vote*)**
- **Renouvellement du CA (vote**)**
- **Questions diverses**
- **Apéro**

() Seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent voter.*

*(**) Toute personne souhaitant intégrer le CA doit présenter sa candidature à l'actuel CA directement ou par écrit motivé*

Pour être éligible au CA, les candidat-e-s doivent être adhérent-e-s, connaître les objectifs et le fonctionnement du Ty Poul, adhérer à ses valeurs et avoir envie de s'engager.

Ils seront, si nécessaire, reçu-e-s par 2 membres de l'actuel CA.

Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 11 septembre

.....✂.....

POUVOIR

Je soussigné-e,, adhérent-e du Café associatif Ty Poul ou représentant-e d'une association adhérente, donne pouvoir à afin de me représenter ou de représenter l'association lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association qui se tiendra à 18h le 18 septembre 2019 Salle Bouillard.

A....., le

Signature :

Rappel : deux pouvoirs par personne. Vous pouvez laisser votre pouvoir sans destinataire, il sera attribué sur place à un adhérent.